

Retrouvez dans chaque Agglomag' le Conseil de Développement qui vous présente des enjeux concernant de près les habitants du pays viennois.

Faciliter l'usage du vélo

Dans son projet d'agglomération L'Agglo (à venir 2016-2018, ViennAgglo a fait du développement des modes doux de transports une priorité. La collectivité s'est dotée d'un Plan de Déplacements Urbains révisé en 2012, d'un Schéma Directeur Vélo en 2013 et anime une commission vélo qui se réunit en moyenne 4 fois par an.

Associé à cette commission pour apporter un regard d'habitant sur les projets cyclistes de l'agglomération, le Conseil de Développement a été saisi pour proposer de nouveaux aménagements cyclables qui pourraient être mis en place sur le territoire (SAS vélo, double sens cyclable, cédez le passage aux feux, etc.).

Pour le Cdd, cette mission de prospective a été l'occasion d'étudier les possibilités offertes par le code de la route, de réaliser un travail de terrain et d'associer à sa réflexion les différentes parties prenantes.

Son objectif est de proposer des expérimentations d'aménagements cyclables contribuant à reconsidérer la place du vélo dans l'agglomération. Parmi ses propositions, le Conseil de Développement s'est attaché à couvrir des cas d'implantations en milieu rural et urbain. Il a fait le choix d'étudier cinq communes représentatives de la diversité de notre territoire : Eyzin-Pinet, Luzinay, Pont-Évêque, Saint-Romain-en-Gal et Vienne.

... reconsidérer la place du vélo dans l'agglomération.

Les propositions qui seront remises aux élus sont le fruit de trois étapes :

→ **Une analyse des récentes modifications réglementaires du code de la route.** Dans un premier temps, le Cdd s'est appuyé sur l'expertise du CEREMA pour faire émerger ses propositions visant à faciliter et sécuriser les déplacements à vélo. De nouveaux aménagements permettent d'encourager l'usage du vélo dans la cité en toute sécurité et contribuent à une meilleure coexistence entre les différents modes de transports. Il apparaît nécessaire que tous les usagers (cyclistes, piétons, PMR, automobilistes, chauffeurs de bus, etc.) soient sensibilisés et bien informés pour réussir un bon partage de la route.



→ **Un travail de terrain pour identifier les besoins des citoyens.** C'est en se déplaçant et en testant les éventuels trajets d'une famille, en ville ou en commune rurale, que les membres du Conseil ont repéré les sites sur lesquels des aménagements légers permettraient d'en faciliter et sécuriser l'accès à vélo (établissements scolaires, culturels, sportifs, commerces de proximités, établissements publics...).

→ **Une concertation avec les acteurs.** Enfin, les membres du Conseil de Développement tenaient à concerter les parties prenantes et à obtenir leurs avis pour cibler

et finaliser leurs propositions. Un circuit organisé le 17 juin a permis d'échanger avec des usagers, L'Va, la police municipale et nationale, des élus et des techniciens pour tester les aménagements suggérés.

Suite à cette rencontre, avant même la restitution de l'avis complet du Cdd, la Ville de Vienne et ViennAgglo ont d'ores et déjà étudié la réalisation d'aménagements simples et peu coûteux, qui pourraient être mise en œuvre à court terme.

Rendez-vous en fin d'année, sur le site internet du Cdd, pour la publication de l'avis complet. ■

➔ **Retrouvez le Conseil de Développement :**
<http://cdd.viennagglo.fr>
page facebook Conseil de Développement de ViennAgglo

